

Fiche méthodologique



Mentorat professionnel et interculturel

Objectif général

Via le mentorat, soit la mise en lien d'une personne ayant un statut de demandeur d'asile [Mentee] avec un travailleur expérimenté et volontaire [Mentor], permettre l'acquisition de connaissances sur un métier, la compréhension des codes et spécificités du secteur recherché et la connexion et la création d'un réseau professionnel pour les Mentees.

Objectifs spécifiques

Les Mentees ayant participé au projet N2WA sont autonomes dans leur recherche d'emploi. Ils ont une connaissance du marché du travail et de ses acteurs pour un secteur particulier.

Permettre la rencontre et l'implication de travailleurs dans un projet sociétal qui favorise l'émergence d'une société interculturelle.

Spécificités du projet

Il n'y a pas de profil type de Mentor ni de Mentee, le Duo qu'il forme ensemble est organisé en fonction des aspirations de l'un et de l'expertise de l'autre. Le mentorat ne remplace pas les structures d'aide à l'insertion dans l'emploi, il est complémentaire à celles-ci et il se veut être avant tout un vecteur de découverte et de rencontres.

Le processus de mentorat



Une première rencontre avec les candidats Mentee et Mentor permet de définir un profil de mentorat individuel. Après une analyse des motivations et des compétences respectives une proposition de Duo est faite.

Lors de la 1ère rencontre du Duo, le cadre du projet de mentorat est validé par l'ensemble des parties prenantes et une convention de mentorat est signée. Le Duo définit ensemble un plan d'action qui servira de cadre à leurs futures rencontres.

Le processus de mentorat s'installe pour une durée maximale de 6 mois à raison de 2 rencontres par mois.
Le C.A.I. suit le Duo et assure une dynamique de réseau avec l'ensemble des parties prenantes.

L'accompagnement par le mentorat



-
-
- I. Accompagnement co-construit :
 - Sur base d'une analyse commune, proposer un accompagnement sur mesure
- II. Accompagnement concret :
 - Intégrer le savoir-être attendu par les entreprises
- III. Soutien moral :
 - Renforcer la confiance en soi et l'estime de soi.
- IV. Accompagnement relationnel :
 - Développer et/ou élargir le réseau professionnel
- V. Accompagnement technique :
 - Identifier ses points forts et ses qualités professionnelles, mieux se connaître pour mieux se présenter
-

La méthodologie interculturelle au cœur du mentorat

Thèmes et sujets abordés (p.ex.) :

- Les codes et l'organisation d'un lieu de travail en Belgique
- Les compétences attendues pour un métier, un secteur d'activité, une entreprise, ...
- Les représentations liées aux conditions de travail (salaire, horaire, charge de travail)
- Les compétences (e.a. les diplômes et certifications)
- La présentation dans un cadre professionnel et la construction d'un réseau professionnel
- ...



C'était comment là-bas ?

C'est comment ici, selon toi ?

Comparaison

Vérification

Conclusion

Les outils du mentorat



- Accompagnement C.A.I. des Mentees, Mentors et Duos interculturel par les chargés de projet
- Outils pédagogiques et pratiques
- Rencontres thématiques et dynamique de réseau mentorat
- « Trucs et Astuces » C.A.I. de la dynamique de mentorat
- Ressources bibliographiques et internet
- Suivi post Duo pour les Mentees et les Mentors

Découvrez le témoignage de
Marie-Reine et Stéphane sur Youtube

